

Compte rendu du CA du 31 janvier 2019

Nombre de présents : 22 puis 23 avec l'arrivée d'un élève délégué à 18h29

Membres absents excusés titulaires

Mme BRUNEL-MAILLET, M. LANFRAY (Représentant de la collectivité territoriale de rattachement),

(Personnel d'enseignement et d'éducation) : M. MOULAIN ,

Personnel d'administration, ouvrier et service : Mme PAGANA, Mme PIZANO

Membres absents :

(Personnel d'enseignement et d'éducation) :

Personnel d'administration, ouvrier et service :

(Parents d'élèves liste FCPE) :

(élève)

Membres présents : Mme BOSC-ROBERT (Principale), M. LECONTE (Principal Adjoint), M. GAMORE (Directeur de la SEGPA),

M. CLOS ARCEDUC (Ajoint-gestionnaire)

M. LANFRAY (Représentant de la collectivité territoriale de rattachement),

M. Poirier, Mme MONJAL (Représentant de la collectivité locale)

M. COSTE, M. LENEYLE, Mme ARNAUD, Mme Jonas, M. Vol, Mme Oulieu, Mme GUERIN (Personnels d'enseignement et d'éducation),

M. COUDERC, (Personnels d'administration, ouvriers et de service)

M. SOUCHET, Mmes TORLET, MICHEL, DAVIN, BIOUSSE,

(Parents d'élèves liste FCPE)

(élève)

M. COSTE est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation de l'ordre du jour

Approbation du PV du CA du 27/11/2018

1-ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIER

- Dons
- Délégation de signatures
- Conventions FOL intervenant PEAC
- Convention autoentreprise projet libre créer un jardin
 - o Intervention de M Vol : Précise le fonctionnement du club avec enthousiasme
Encourage à mener ces actions dans la ville de Montélimar
- Convention Le Sou des Ecoles Laïques

- Convention utilisation Kid'O'vert
- Echange scolaire Italie
 - Mme Oulieu : Rappelle la possibilité du fonds social
Propose prendre la dotation du projet Pileta
 - M Le Gestionnaire : autoriser le bus italien à faire les trajets afin de minimiser le coût pour les familles
 - Impossibilité car bus trop petit
 - Solutions écartées : transport avec la voiture de certains parents et le train

Tous les points vus ci-dessus ont été approuvés à la majorité : 22 votants pour

2-ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Dotation globale horaire : 8 pour, 14 contre, 1 abstention (vote à bulletins secrets à 19h30)
 - Présentation des horaires plancher, des effectifs prévisionnels, de la DG du collège et de la SEGPA
 - Perte d'une division de 5^{ème} : 5 classes au lieu de 6
 - Intervention Mme Michel : demande des précisions sur les effectifs prévisionnels
 - Dotation globale de 954.5
 - Intervention M Vol : Intégration des ULIS dans les ateliers SEGPA est un atout qui fonctionne. Annonce un risque de saturation des ULIS.
 - Intervention de M Moulain : Va-t-on continuer à poursuivre le réseau avec l'EREA ?
 - M Gamore : Réponse affirmative
 - M Michel : Trouve incohérent le nombre de 28 élèves en 6^{ème} « flux tendu »
 - Mme Bosc-Robert explique que le bonus de 17h résulte de l'indice ISOC propre à chaque établissement qui prend en compte notamment les CSP (seuls 4 établissements du département ont un bonus supérieur ou égal à 17h, les autres ont moins d'heures, voire aucune)
 - Présentation des répartitions des moyens et des services
 - Perte de 6h en peinture/revêtement : un atelier SEGPA en 4^e en raison de l'effectif
 - BMP : il faut privilégier les BMP de plus de 6h
 - L'emploi de la DG présente un écart de 13h. Ces heures pourront être utilisées pour les projets 2019-2020

M Moulain (représentant syndical FSU) présente l'argumentaire joint en annexe.

M Michel

- Demande si la chute d'élève en 5^{ème} est due au découpage scolaire
 - Réponse de M Lanfray sur le fait qu'il ne sera pas modifié avant longtemps

M Oulieu

- Dénonce la saturation des collèges
 - M Lanfray répond que « jusqu'à 2025 c'est bon »

- La démographie n'est pas une science exacte

M Vol

- Apparition de 3 algecos car mise en travaux du collège
- Durée des travaux ?

2-2 Programme d'action PsyEN

VOTE : 22 pour, 0 conte, 0 abstention

Mme Bosc-Robert présente le programme d'actions de la psy-EN.

M. Vol

- Rôle important du PsyEN dans le collège pour les élèves en difficultés

2-3 Recrutement d'AESH-M

VOTE : 7 pour, 0 contre, 14 abstention

Le CA autorise à augmenter le plafond d'emplois supplémentaires de recrutement d'AESH-M à 6 (nombre de contrats) à 60/100 pouvant être en poste au Collège Monod ou en école primaire.

Plusieurs enseignants s'inquiètent de cette surcharge de travail pour Mme Pagana.

QUESTIONS DIVERSES

1- Caméras de vidéosurveillance : légalité (cnil)

Une déléguée parent :

- Quelle est la légalité du système de caméras ?
- Demande des éclaircissements sur la charte
 - M Clos-Arceduc, gestionnaire
 - Note les remarques et fournira un complément d'informations

M Vol

- Emet des doutes sur l'effet des caméras avec des zones non-couvertes

2- Travaux d'aménagement aux abords du collège : fin des travaux : rentrée 2019

M Gamore

- S'étonne de découvrir les plans sans avoir été consulté
- Etonnement partagé par les délégués parents

Délégués Parents

- Comment faire demi-tour (pour une question de commodité) malgré la ligne blanche ?
- Proposent une réunion pour se concerter sur les travaux

3- Points non traités :

La carte top départ et les travaux avec les algecos qui ne donnent pas satisfaction car conditions peu confortables comme le froid et le manque de matériel.

FIN DE LA SEANCE 20h10

Départ de M Poirier à 19h30
Départ de M Lanfray à 19h40

A Montélimar, le 4 février 2019

Le Président

Le secrétaire de séance

Mme BOSC-ROBERT

M. COSTE